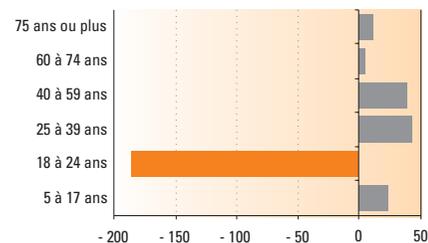


# Départ de jeunes, arrivée de catégories socioprofessionnelles aisées

La population réunionnaise change sous l'effet combiné de l'évolution des caractéristiques de la population stable (dans la mesure où elle n'a pas déménagé) et des migrations. La simultanéité du recensement sur le territoire français, France métropolitaine et Dom, permet de connaître les caractéristiques des personnes qui ont quitté La Réunion pour s'installer sur le reste du territoire français, aussi bien que celles des personnes venues s'installer dans le département. Entre 2001 et 2006, quasiment autant de personnes de 5 ans et plus se sont installées sur l'île que d'individus ne l'ont quittée.

Les arrivants dans le département sont en moyenne plus âgés que les sortants. Près d'un tiers (31 %) des sortants ont entre 18 et 24 ans, alors que plus de 60 % des arrivants ont entre 25 et 59 ans. Comme tous les autres Dom, mais de manière plus modérée, le département perd des jeunes : on compte 11 000 sortants pour 3 300 entrants de 18 à 24 ans. Ce phénomène résulte principalement des départs vers la métropole des étudiants qui poursuivent leur cursus scolaire et des jeunes actifs en recherche d'emploi.

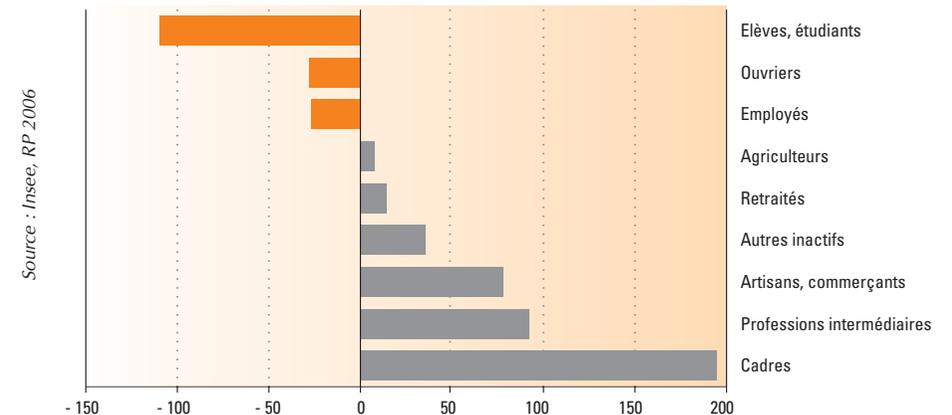
Taux annuel de migrations net par groupe d'âges (pour 10 000 personnes)



Source : Insee, RP 2006

Chez les actifs de l'île, les catégories socioprofessionnelles les plus aisées sont les plus mobiles. Au fil des migrations, la proportion de cadres et professions intermédiaires augmente. Ainsi un cadre sur cinq recensé en 2006 n'habitait pas sur l'île cinq ans auparavant, ce qui est le cas de moins de 1 % des agriculteurs. À l'inverse, les catégories socioprofessionnelles les moins élevées sont les plus stables. Dans leurs échanges avec le reste du territoire,

Taux annuel de migrations net par catégories socioprofessionnelles (pour 10 000 personnes)



Source : Insee, RP 2006

ils sont plus nombreux à quitter l'île qu'à s'y installer (- 29 ouvriers pour 10 000 et - 27 employés pour 10 000).

Déménager lorsque l'on est en famille est souvent plus difficile. Cependant à l'issue des migrations, l'île compte plus de personnes vivant en couple : 18 ou 29 pour 10 000

selon qu'ils aient des enfants ou non. Ceux qui quittent le département sont principalement des personnes sans famille : ainsi La Réunion perd annuellement, via les migrations, 95 personnes seules pour 10 000 habitants et 22 personnes sans famille pour 10 000 habitants. ▲

**Migrations résidentielles** : il s'agit des changements de lieu de résidence. La résidence antérieure étant celle au 1<sup>er</sup> janvier cinq ans avant la date de l'enquête.

Le **solde migratoire interne** d'une zone est estimé par différence entre les arrivants et les sortants de 5 ans et plus en provenance ou vers le reste du territoire français.

**Solde annuel moyen** : c'est la différence entre le nombre d'entrants dans la zone et le nombre de sortants de la zone, rapporté à la durée de la période (5 ans pour le nouveau recensement).

**Taux de migrations net** : c'est le rapport du solde annuel moyen à la population moyenne de la zone.

## Échanges migratoires équilibrés avec les autres régions

Les échanges - entrées et sorties - entre 2001 et 2006 avec le reste du territoire français concernent près de 71 000 personnes âgées de 5 ans ou plus. Leur solde est pratiquement nul : 35 720 personnes sont arrivées de métropole ou des autres Dom et 35 170 y sont allées, soit une différence de 550 personnes. Annuellement, l'île gagne 0,6 habitant supplémentaire pour 10 000 habitants présents grâce aux migrations internes. Ce taux de migration nette place La Réunion au quatorzième rang des régions françaises, loin derrière le Languedoc-Roussillon, première région en termes de migrations avec annuellement 82 habitants de plus pour 10 000, mais bien devant l'Île-de-France qui perd 66 habitants pour 10 000 par an via les migrations. La Réunion est le seul Dom à présenter un solde migratoire interne qui n'est pas négatif.

# Les migrations internes profitent au Sud

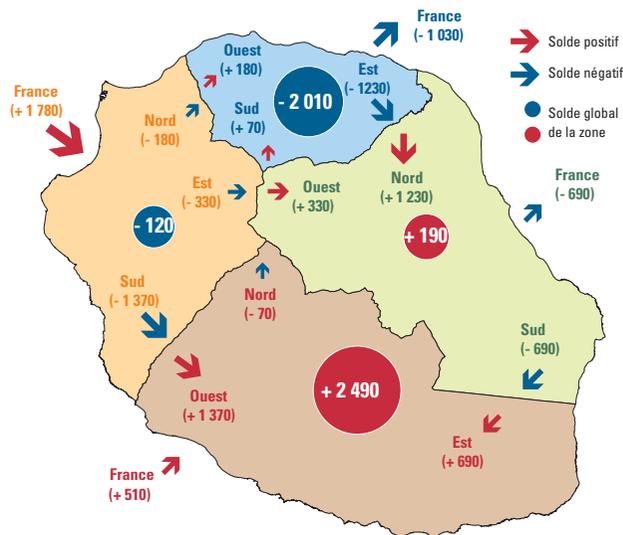
La microrégion Sud est celle qui a le plus profité des déplacements internes au territoire français (France métropolitaine et Dom) entre 2001 et 2006. Elle est la seule à gagner de la population, aussi bien dans ses échanges avec les autres microrégions (+ 1 980 personnes) qu'avec le reste du territoire français (+ 510 personnes).

À l'autre extrémité, le Nord perd le plus grand nombre d'habitants entre 2001 et 2006. Cela s'explique à la fois par des migrations internes à La Réunion et des échanges avec le reste du territoire national. À l'instar des autres microrégions, son solde migratoire avec les autres départements français était positif dans les années quatre-vingt-dix. Il est devenu négatif depuis et lui fait perdre un millier de personnes (-1 030). Les échanges avec les

autres microrégions lui font également perdre un millier de personnes (- 980). À l'intérieur du département, c'est vers l'Est que se dirige la presque totalité des migrations nettes du Nord.

Les deux autres microrégions ont des soldes migratoires quasiment nuls, avec des profils radicalement opposés. Légèrement positif pour l'Est, ce territoire attire des migrants en provenance du reste de La Réunion (+ 880), mais en perd dans ses échanges avec la France métropolitaine (- 690). L'Ouest de son côté perd un peu de population. Ce territoire perd avec chacune des autres microrégions réunionnaises le plus de population au jeu des migrations réunionnaises (-1 880). Il est celui qui attire le plus d'habitants des autres départements français (+ 1 760). ▲

## Soldes migratoires par microrégion entre 2001 et 2006



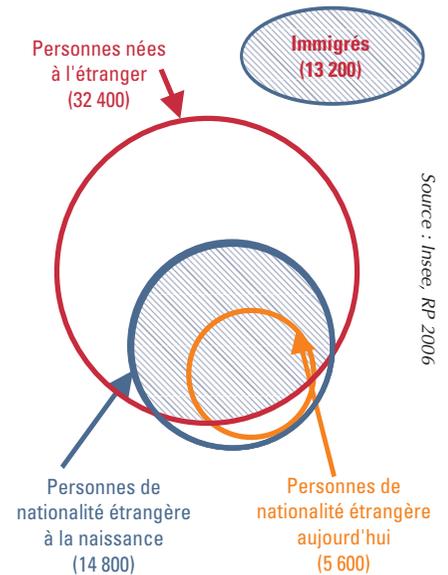
Source : Insee, RP 2006

## 85 % de natifs de La Réunion

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la grande majorité des habitants de La Réunion sont des natifs de l'île (85 %). La région se place en troisième position derrière le Nord-Pas-de-Calais et la Martinique pour sa proportion de natifs. Par ailleurs 10 % sont nés en France métropolitaine, de parents pouvant néanmoins avoir des liens familiaux avec La Réunion. Enfin, 1 % des résidents sont natifs d'un autre territoire français ultra-marin, en particulier Mayotte pour 5 900 personnes. L'île accueille peu de personnes nées à l'étranger (4 % de la population), les pays les plus représentés étant Madagascar (15 900), Maurice (4 800) et les Comores (2 100).

La majorité des 32 300 personnes nées à l'étranger étaient déjà de nationalité française à la naissance. Seulement 13 200 d'entre elles peuvent être qualifiées d'immigrées car nées de nationalité étrangère en dehors du territoire français. Elles sont le plus souvent originaires de l'océan Indien : 5 300 de Madagascar, 3 200 de Maurice, 1 200 des Comores. Le pourcentage d'immigrés à La Réunion est très largement inférieur à celui de métropole (respectivement

## Étrangers et immigrés



Source : Insee, RP 2006

Trois caractéristiques permettent de qualifier la relation entre un résident et La Réunion. Deux d'entre elles servent à définir un immigré.

- **Le lieu de naissance** permet de partager les "natifs" des "non natifs" de La Réunion ;
- **La nationalité à la naissance ;**
- **La nationalité au moment du recensement.**

**Immigré :** Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

1,7 % de la population contre 8 % environ). Près des deux tiers des immigrés ont aujourd'hui acquis la nationalité française.

Les immigrés sont plus âgés que l'ensemble de la population en moyenne, 85 % d'entre eux appartiennent aux âges actifs. Parmi les 25-65 ans, les immigrés sont plus diplômés que l'ensemble des habitants : 37 % ont au moins un niveau bac, contre 24,4 % pour l'ensemble de la population. Cette population est plutôt féminine : six immigrés sur dix sont des femmes.

Très peu de résidents réunionnais (5 600) sont de nationalité étrangère. Un tout petit nombre d'entre eux (700) nés sur le territoire français ne sont pas des immigrés. ▲